Servitudes d'utilité publique

A 1	Bois et Forêts relevant du régime forestier	Direction Régionale de l'Office National des Forêts Code forestier	
A 4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Direction Départementale des Territoires - Loi "Risque" du 30.07.2003	
A 5	Pose des canalisations publiques - Assainissement	Maître d'ouvrage - Loi n°92-1283 du 11.12.1992 - Code rural: Art. L. 152.1	
AC1	Protection des sites	Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine - COLMAR - Stèle géodésique - Borne Napoléonienne Classée MH le 05.12.1979	
AS1	Protection des eaux potables Protection éloignée	Agence Régionale de la Santé d'Alsace Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cédex - Code de la Santé Publique: Art. L.1321-1 à L.1321-3 et R.1321-1 à R.1321-59 - Arrêté Préfectoral du 08.06.1978	
EL 3	Halage et marchepied Interdiction d'extraire de matériaux à moins de 11,70 m de la limite des berges	Service de la Navigation de STRASBOURG 25, Rue de la Nuée Bleue 67031 STRASBOURG - Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure - Art. 15,16, et 28 - Code Rural - Art. 404	
EL 7	Alignement	Direction Départementale des Territoires - R.N. : Décret n° 62-1245 du 20.10.1962 - R.D. : Décret n° 61-231 du 06.03.1961 Décret n° 64-262 du 14.03.1964 - R.D. n°422: Plan d'alignement approuvé le 26.09.1930	
I 3	Transport de gaz	Gaz de France - Région Est - NANCY 34, Quai Sainte Catherine 54042 NANCY Cédex - Loi du 08.04.1946 - Décret du 11.06.1970	
I 4	Lignes électriques - Lignes moyenne tension	E.R.D.F. - G.R.D.F. - Alsace 2, Rue de l'Ill 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970	
	- Lignes haute tension	RTE - GMR Alsace Groupe d'Exploitation Transport - Alsace 12, Avenue de Hollande 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970 - Décret n° 67.886 du 06.10.1967	
I 6	Mines	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement STRASBOURG - Décret n° 70.995 du 29.10.1970 Concessions Anna I : 30.03.1911 Fernand: 31.10.1907	
PPR		La commune est soumise au Plan de Prévention des Risques d'inondation de l'Ill approuvé le 27.12.2006 La commune est soumise au Plan de Prévention des Risques Technologiques de la société EPM approuvé le 11.04.2014	
PT 1	Transmissions radioélectriques Perturbation électro-magnétique	Poste, Télécommunication et Espace France Télécom DRH METZ Direction Lignes Affaires Foncières Conrets Servitudes METZ à consulter seulement dans le cas ou une installation commerciale ou industrielle est prévue dans la zone de servitude. - Décret n° 62-273 du 12.03.1962 - Décret du 31.05.1994	
PT 2	Transmissions radioélectriques - Obstacles	Zone de défense Est - SGSIC Espace Rilbergray BP 91264 - 57036 METZ Cédex - Décret n° 62-274 du 12.03.1962 - Décret IOCG0700354OD du 14.09.2007	
PT 3	Câbles téléphoniques	France-Télécom Unité Régionale de Réseau d'Alsace Service Soutel 1, rue René Laennec 67201 OBERNAI CEDEX TIGHEIM 67012 STRASBOURG Cédex - Décret n° 62-273 du 12.03.1962	
T1	Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer	S.N.C.F. - Direction de STRASBOURG Direction infrastructure Service Régional Immobilier 17 rue André Ringel 67100 STRASBOURG - Loi du 15.07.1845 - Décret n° 730 du 22.03.1942 - Code minier - Art. 84 et 107 - Code Forestier - Art. l 322-6 - Loi du 29.12.1990 - Décret loi du 30.10.1935 modifié en Art. - Décret n° 57-467 du 27.10.1942 - Décret n° 59-982 du 31.07.1959 - Décret n° 64-262 du 14.03.1964 - Décret n° 69-601 du 10.06.1969 - Décret n° 80-331 du 07.05.1980	
315 T5	Aérodrome : dégagement	DGAC - SNIA Pole de Lyon 210 rue d'Hénaque BP 105 69125 LYON Saint-Exupery - Arrêté du 07.06.2007 - Aéroport de Bâle-Mulhouse Arrêté Ministériel du 21.06.1977	
S'Applique sur tout le ban T 7	Aérodrome : Installations particulières (militaire)	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Arrêté ministériel du 27.05.1980	
S'Applique sur tout le ban T 7	Aérodrome : Installations particulières (civile)	Direction Départementale des Territoires - Code de l'Aviation Civile - Art. - R - 244-1 - Code de l'Urbanisme - Art. L - 421-1 - R - 421-38-13 - Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté du 07.12.2010	

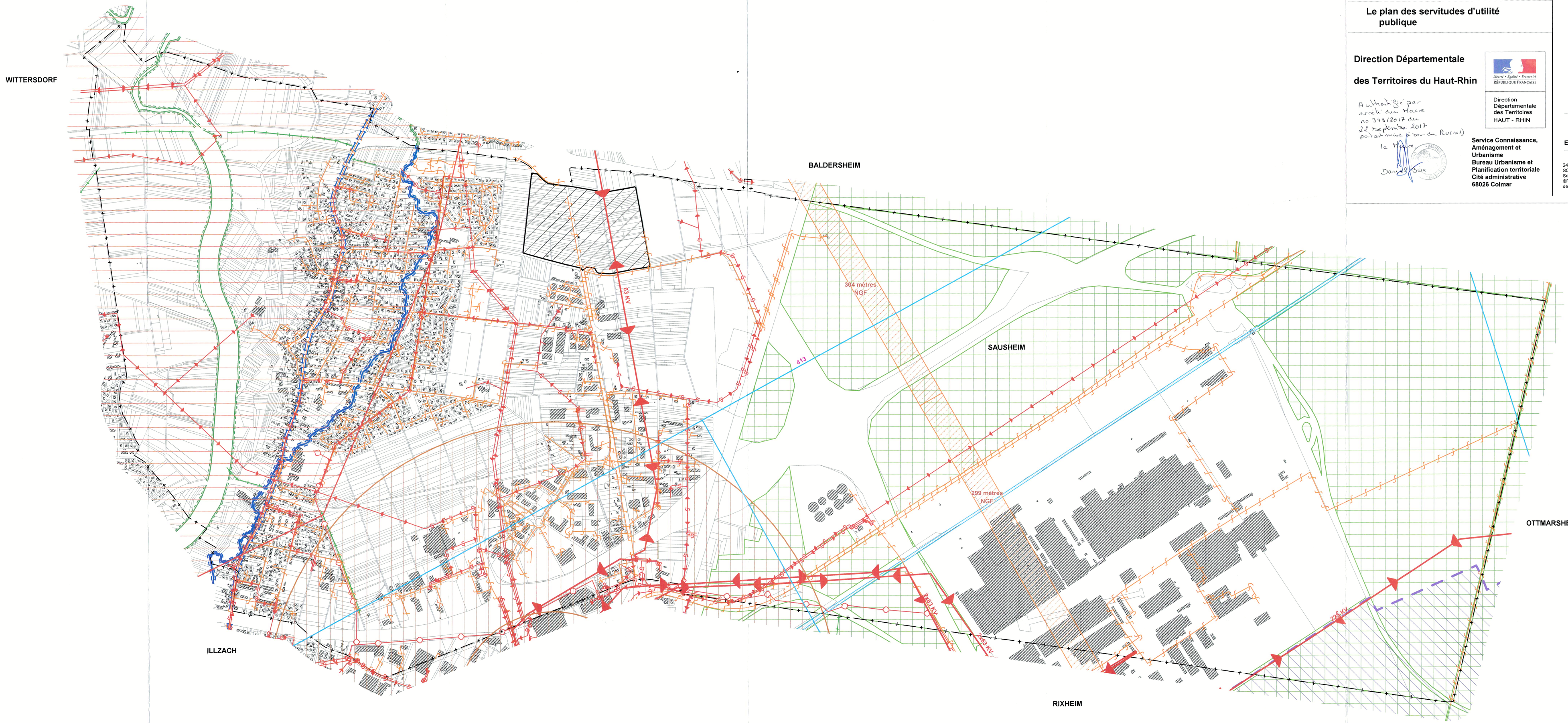

Commune de SAUSHEIM

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin

Direction Départementale des Territoires HAUT - RHIN

Autorisé par arrêté municipal n° 343/2017 du 22 septembre 2017 portant nomination d'un Adjoint

Le Maire

Damien DOUX

Service Connaissance, Aménagement et Urbanisme
Bureau Urbanisme et Planification territoriale
Cité administrative
68026 Colmar

N
1
Echelle : 1/7500

24/05/2017
SCAU - BUPT
Source : D0768 SCAU/BUPT
©Plan Parcellaire de SAUSHEIM©